

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Agence européenne des médicaments	
Sujet 4.20.01 Médecine, maladies 4.20.04 Produits et industrie pharmaceutiques 4.20.05 Législation et police sanitaire 8.40.08 Agences et organes de l'Union	
Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2021</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0321(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 168-p4; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/04630